

GUIDE 2020-21 POUR LES PARENTS



Chers parents,

Soyez assurés que pendant cette pandémie, la santé et la sécurité de nos élèves et de leur famille sont notre priorité.

Le ministère de l'Éducation a donné des lignes directrices claires à suivre concernant la gestion de la COVID-19. Afin de répondre à toutes vos interrogations sur le sujet, nous vous invitons à consulter régulièrement la page du ministère de l'Éducation afin d'obtenir toute l'information nécessaire concernant le coronavirus: [COVID-19 Gouvernement du Québec](#)

Vous y trouverez l'aide-mémoire résumant les principales consignes et mesures actuellement en vigueur.

Important : lorsque votre enfant présente des symptômes associés à la COVID-19 :

- Contactez le **1 877 644 4545** dans les plus brefs délais et suivez les directives de la Santé publique qui vous seront transmises.
- L'enfant malade doit s'isoler à la maison jusqu'à ce qu'il reçoive les directives de la Santé publique.
- Vous devez aussi en informer le collège en écrivant à :
Pavillon Saint-Lambert : absence.psl@cdsl.qc.ca
Pavillon Durocher : absence.durocher@cdsl.qc.ca
- Selon les consignes de la Santé publique, le parent devra convenir avec l'infirmier du collège du retour en classe de l'élève.

Sachez que si votre enfant présente des symptômes en classe ou à l'école, celui-ci sera évalué par les infirmiers et dirigé vers un local d'isolement prévu à cet effet. Il sera important que vous veniez le chercher dans les plus brefs délais.

1. INTENTIONS DU GUIDE

Ce guide est une nouvelle référence pour répondre à vos questions en ce qui concerne l'organisation de l'année scolaire 2020-2021 de votre enfant.

Après la lecture du guide, si vous avez des questions quant au fonctionnement particulier de cette année scolaire, **n'hésitez pas à vous adresser au tuteur ou au directeur de niveau de votre enfant par téléphone ou par courriel**. Pour toute question concernant les travaux à effectuer dans le cadre des cours de votre enfant, veuillez-vous adresser à l'enseignant du cours en question.

Veillez noter que toutes les mesures mises en place respectent les recommandations de la Santé publique et qu'elles pourront être bonifiées et/ou modifiées en fonction de l'évolution de la situation.

2. VOLET PÉDAGOGIQUE

2.1. FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL DES COURS

À la lumière des directives du ministre de l'Éducation, le Collège a organisé les horaires de cours en suivant le **principe des groupes-classes pour tous les élèves de la 1^{re} à la 5^e secondaire**. Conséquemment, chaque élève reste avec son groupe, peu importe le cours suivi et sans besoin de mesure de distanciation particulière entre les élèves d'un même groupe. Ainsi, les enseignants se déplaceront pour l'enseignement des matières. À l'intérieur de la salle de classe, une distance de **deux mètres entre les élèves et les adultes doit être respectée**.

Dans le cas des cours spécialisés (arts plastiques, art dramatique, éducation physique et à la santé, musique, laboratoire et atelier de science et technologie), **les élèves se déplaceront dans les locaux spécialisés**.

2.2. PLANS DE TRAVAIL

Dès le début de l'année, chaque enseignant publiera un plan de travail dans l'agenda Studyo. Il sera déposé à chaque début de cycle (Jour 1).

Pour obtenir un accès à l'agenda Studyo de votre enfant, vous devez suivre la [procédure d'inscription](#). Grâce à cette inscription, vous recevrez par courriel chaque vendredi un résumé des tâches que votre enfant doit réaliser. Grâce à cette inscription, vous recevrez, par courriel, chaque vendredi, un résumé des tâches que votre enfant doit réaliser.

Le plan de travail est implanté afin de faciliter la fluidité entre les différents scénarios possibles (présentiel, en confinement (individuel ou du Collège) ou en mode hybride), réduire le nombre de plateformes et faciliter la gestion des élèves et/ou enseignants en quarantaine ou absents.

2.3. PARCOURS MÉTHOTIC

Afin d'assurer une progression des apprentissages en lien avec les outils technologiques et l'organisation, chaque élève devra suivre les ateliers MéthoTIC proposés par ses enseignants. Le parcours de formation a été récemment bonifié pour bien répondre aux besoins actuels. Le parcours MéthoTIC se trouve sur la plateforme Moodle du Collège.

2.4. PLATEFORMES INCONTOURNABLES (VOIR ANNEXE 1)

Dans le but d'uniformiser les plateformes et de faciliter la possible transition école-maison, **les outils suivants seront utilisés dès le début de l'année par tous les élèves et tous les enseignants**.

Studyo

- Tel que mentionné dans la section concernant les plans de travail, ceux-ci seront publiés dans l'agenda [Studyo](#) à chaque début de cycle (Jour 1).

- Afin de favoriser le développement de son autonomie, votre enfant devra ajouter les travaux et les dates de remises dans son agenda. Seules les évaluations seront publiées par les enseignants.

Outlook (courriel@cdsl.qc.ca)

- Grâce à Outlook, les élèves peuvent consulter quotidiennement leurs courriels et en envoyer. Il existe plusieurs façons d'y accéder :
 - Grâce à l'application sur l'ordinateur portable;
 - Grâce à l'application sur un téléphone ou une tablette;
 - En ligne sur n'importe quel appareil doté d'une connexion internet (office.com)

Microsoft Teams

- Les enseignants créeront une équipe dans Teams pour chacun de leurs groupes dès la rentrée.
- Cette plateforme sert de lieu d'échange : clavardage, documents, discussions vidéo, enseignement en synchrone, événement en direct (ex. rencontre de parents), etc.

Moodle

- En plus de Teams, les enseignants pourront utiliser la plateforme [Moodle](#) pour déposer des contenus variés (documents, liens Web, vidéos, etc.) et pour créer des dépôts de devoirs et des tests.
- L'accès à Moodle est exclusif aux élèves. Pour y accéder, votre enfant devra vous partager ses codes d'accès. Toutefois, la section *Ressources pour les parents* est accessible sans connexion.

2.5. SOUTIEN PÉDAGOGIQUE

Afin de répondre aux besoins des élèves et de les soutenir dans leurs apprentissages, les enseignants tiendront des périodes de récupération ou de consultation.

Les périodes de récupération auront lieu dans des locaux préalablement identifiés, et ce, afin de respecter les mesures sanitaires. Comme le principe de groupe-classe ne pourra être respecté, le port du couvre-visage sera obligatoire durant ces périodes.

Si les consignes ministérielles devaient être modifiées, la récupération pourrait se faire par visioconférence sur TEAMS.

2.6. EN CAS DE CONFINEMENT

2.6.1. PÉRIODES SYNCHRONES ET ASYNCHRONES

En cas de confinement total, l'enseignement à distance se fera en mode synchrone et asynchrone.

L'enseignement **synchrone** se définit par un enseignement pendant lequel les élèves et leur enseignant sont connectés au même moment. Ainsi, les discussions sont instantanées et la rétroaction est immédiate. Les périodes synchrones se feront grâce à la plateforme Teams.

L'enseignement **asynchrone** implique que les élèves et leur enseignant ne sont pas connectés au même moment. Ainsi, les supports pédagogiques et les travaux à effectuer sont transmis aux élèves et ces derniers peuvent étudier et travailler de manière autonome.

Voici quelques précisions en cas de confinement :

- Nous continuerons de fonctionner avec l'horaire de 9 jours.
- Chaque enseignant offrira l'équivalent d'une période sur deux en mode synchrone. Les autres périodes seront en mode asynchrone et seront dédiées à divers travaux (des projets, de l'étude, l'écoute de capsules, des travaux d'équipe virtuels, etc.).
- Les périodes d'enseignement synchrone seront identifiées par l'enseignant dans l'agenda Studyo à l'aide de la pastille « Conférence vidéo » pour permettre à l'élève de se connecter au même moment que l'enseignant.
- Des périodes de disponibilités seront annoncées aux élèves pour répondre à leurs questions.
- Les récupérations et du temps de consultation aux élèves en difficulté resteront possibles.
- L'élève pourra se référer à son tuteur afin de recevoir de l'accompagnement personnalisé.

2.7. EN CAS D'ENSEIGNEMENT EN MODE HYBRIDE

Dans le cas où nous serions obligés de réduire la présence en classe à une journée sur deux (temps partiel) en raison de nouvelles consignes ministérielles qui nous seraient annoncées, les enseignants poursuivraient les plans de travail afin de guider les élèves dans le travail qui serait fait à la maison. La présence en classe serait maximisée pour accompagner les élèves, leur fournir de la rétroaction sur leurs apprentissages, réaliser des activités évaluatives et recueillir des traces, entre autres.

Nous maintiendrons les jours cycle tels que prévu au calendrier. Toutefois, les jours cycle du calendrier seraient doublés afin de permettre à tous les élèves d'un même groupe de vivre les mêmes cours en présence. Ainsi, nous vivrions deux jours 1 consécutifs, puis deux jours 2, et ainsi de suite. L'agenda Studyo sera alors ajusté en conséquence.

3. VOLET SANITAIRE

3.1. MARCHE À SUIVRE / ÉLÈVES SYMPTOMATIQUES

Si un élève présente des symptômes reliés à la COVID-19 au Collège, il sera dirigé vers un local d'isolement. **L'infirmier confirmera les symptômes de l'élève** et contactera les parents pour que ceux-ci viennent le chercher le plus rapidement possible. Les parents devront contacter la Santé publique. Selon les consignes de la Santé publique, le parent devra convenir avec l'infirmier du Collège du retour en classe de l'élève.

3.2. MESURES D'HYGIÈNE

Des distributeurs de solution hydroalcoolique sont installés à toutes les entrées du Collège, dans chaque salle de classe et à plusieurs endroits stratégiques. Les salles de toilettes sont disponibles pour le lavage des mains.



Les rampes d'escalier, poignées de porte ainsi que les endroits utilisés durant les pauses seront nettoyés à intervalles réguliers.

Des pastilles sont installées au plancher à des endroits stratégiques afin de respecter les normes de distanciation.

3.3. MASQUE ET COUVRE-VISAGE

Le Collège recommande fortement le port du masque de procédure. Toutefois, le couvre-visage est aussi accepté.

Le couvre-visage utilisé par l'élève devra respecter l'esprit des valeurs véhiculées par le Collège, c'est-à-dire ne pas contenir de contenus offensants, suggestifs, publicitaires ou discriminants.

MOYENS	DESCRIPTION	QUAND FAUT-IL LE PORTER ?	EST-IL FOURNI ?
Masque de procédure 	Le masque de procédure est généralement plat avec plis ou pré-moulé. Il s'ajuste au visage à l'aide d'élastiques placés derrière les oreilles.	Lors des déplacements dans les aires communes, comme le gymnase, la cafétéria, la bibliothèque, les corridors, le hall d'entrée, l'auditorium, l'atrium, etc. L'élève peut, s'il le souhaite, retirer son masque ou son couvre-visage en classe .	Non. Il sera possible d'acheter un ensemble de deux couvre-visages à la réception du pavillon du Collège au coût de 8 \$.
Couvre-visage 	Pièce de tissu couvrant le nez et la bouche, destinée à bloquer les gouttelettes émises par son porteur lorsqu'il parle, tousse ou éternue, afin d'éviter la contamination de son environnement.	Toutefois, il doit obligatoirement le porter lorsqu'un membre du personnel circule en classe et lors d'une intervention rapprochée avec celui-ci.	Si un élève oublie son masque ou son couvre-visage pour la journée, il pourra se procurer un masque de procédure à la réception du Collège. Des frais pourraient éventuellement s'appliquer.

4. VOLET VIE SCOLAIRE

4.1. TRANSPORT SCOLAIRE

Le port du couvre-visage est obligatoire pour tous les élèves alors que le conducteur doit porter le matériel de protection requis (masque de procédure et visièrè);

Du gel antiseptique est disponible à l'entrée de chaque véhicule, les aires les plus fréquemment touchées par les élèves sont désinfectées entre chaque utilisation et l'autobus est nettoyé quotidiennement.

À bord du véhicule, le conducteur indique aux élèves où s'asseoir en privilégiant les fratries sur une même banquette. Un nombre maximal de deux élèves est permis par banquette, pour une capacité maximale de 44 ou 48 élèves par autobus.

4.2. ARRIVÉE DES ÉLÈVES

Dès l'entrée au Collège, l'élève doit porter son masque ou son couvre-visage et se désinfecter les mains. Un surveillant s'assurera que cela soit fait. L'élève doit conserver son masque ou son couvre-visage lors de ses déplacements. Il le conserve jusqu'à ce qu'il soit dans sa classe.

Les élèves doivent conserver leur matériel scolaire à la maison, puisque les **casiers ne seront pas accessibles en début d'année**. Ainsi, l'élève devra garder son sac en classe jusqu'à nouvel ordre.

Les **classes sont ouvertes dès 9 h le matin**. Les élèves doivent s'y rendre dès leur arrivée. Pour ceux qui arrivent plus tôt, l'atrium est accessible et sera utilisé en respect des mesures sanitaires.

4.3. EN CLASSE

L'élève doit se désinfecter les mains à nouveau une fois rendu dans sa classe.

L'élève doit conserver une distance de deux mètres avec l'enseignant, à moins d'autorisation de sa part.

L'élève peut, s'il le souhaite, retirer son masque ou son couvre-visage en classe. Toutefois, **il doit obligatoirement le porter** lorsqu'un membre du personnel circule en classe et lors d'une intervention rapprochée avec celui-ci.

4.4. FONTAINES D'EAU

Les élèves recevront une gourde d'eau réutilisable, gracieuseté de l'Association des parents du Collège. Cette bouteille, ou une autre au choix de l'élève, est obligatoire. Les fontaines d'eau à bouton ne sont pas accessibles en conformité avec les règles de la santé publique. Seules les fontaines à détection de mouvement pour les bouteilles sont accessibles.

4.5. DÉPLACEMENTS ET DÎNER

En **déplacement**, le port du masque de procédure ou du couvre-visage est obligatoire et une distance de 1 mètre doit être conservée en tout temps entre les élèves de groupes différents.

La **cafétéria** est ouverte en respectant les normes sanitaires élevées qui s'imposent. En vertu de la distanciation physique qui est à respecter, la capacité d'accueil et de service pourra être moindre, le temps de procéder aux différents ajustements. La quantité d'items préemballés est augmentée afin d'accélérer le service et d'éviter tout risque de contamination croisée. De plus, la vaisselle utilisée est compostable. Les **micro-ondes ne sont pas accessibles** jusqu'à nouvel ordre. Les élèves doivent donc avoir un repas froid ou utiliser un thermos.

Les élèves dîneront en **groupe-classe à la même table** et il y aura deux plages horaires de dîner afin de limiter le nombre d'élèves au même endroit. Les lundis et mercredis, les groupes impairs dîneront à la cafétéria et aux salles à manger en premier, alors que les mardis et jeudis ce seront les groupes pairs, peu importe le niveau de l'élève. Lorsque la cafétéria et les salles à manger sont occupées par les groupes impairs, les groupes pairs sont invités à se rendre à l'extérieur, dans les bibliothèques, dans les salles de jeux ou dans les autres endroits identifiés par le Collège.

Exemple d'horaire pour les lundis et mercredis

GROUPES-CLASSE IMPAIRS			GROUPES-CLASSE PAIRS		
Heure	Occupation	Lieu	Heure	Occupation	Lieu
12 h 05	Période ÉLITE	Classes	12 h 05 à 12 h 25	Période ÉLITE	Classes
12 h 15 à 12 h 50	Dîner	Cafétérias/salles à manger Extérieur		12 h 25 à 12 h 50	Déplacement et occupationnel
12 h 50	Transition et nettoyage		12 h 50	Transition et nettoyage	
12 h 55 à 13 h 30	Déplacement et occupationnel	Extérieur/Bibliothèque/ Salles de jeux/ gymnase/autres endroits	12 h 55 à 13 h 30	Dîner	Cafétérias/salles à manger Extérieur
13 h 37	Période de lecture		13 h 37	Période de lecture	

5. VOLET PARASCOLAIRE

5.1. SPORT INTERSCOLAIRE

L'expérience des camps de jour et camps sportifs durant l'été a été un grand succès alors que près de 300 élèves ont fréquenté les plateaux intérieurs et extérieurs du Collège. Les mesures mises en place ont assuré la sécurité et la santé des participants et des intervenants, tout en permettant une pratique sportive intense et diversifiée.

Les activités sportives de l'IMPACT débiteront donc comme prévu au début septembre (toutes les informations détaillées sur le début de saison seront diffusées dans les premiers jours de la rentrée).

Les règles sanitaires seront de mise et chacune des disciplines sportives respectera les plans de relance approuvés par le gouvernement du Québec. Pour consulter ces plans de relance, vous pouvez visiter le <https://vadoncjouer.ca/>

Lors des entraînements, que ce soit en période de sélection ou d'entraînement, un registre des présences devra être tenu par les intervenants afin de permettre un traçage efficace.

5.2 ACTIVITÉS PARASCOLAIRES

Les activités de la vie scolaire (impro, Génies en herbe, activités culturelles, activités artistiques, comités, etc.) seront organisées et adaptées selon les mesures sanitaires. Les activités impliquant des élèves de groupes-classe différents demanderont le port du masque ou du couvre-visage en tout temps. Toutes les informations détaillées sur le début des activités parascolaires seront diffusées dans les premiers jours de la rentrée.

Les activités du midi seront également organisées en fonction des mesures mises en place selon l'horaire des dîners mentionné précédemment. Les activités impliquant des élèves de groupes différents demanderont le port du couvre-visage en tout temps si la distanciation ne peut être respectée. Puisque les plateaux sportifs intérieurs serviront d'aires communes durant la période du dîner, il est à noter que les activités sportives intérieures n'auront pas lieu durant cette période.















5.3 VOYAGES

Les voyages internationaux n'auront pas lieu cette année.

Annexe 1

Plateformes pédagogiques

Le tableau qui suit présente les outils que les enseignants utiliseront selon la situation (scénario 100 % école, scénario 100 % maison, scénario hybride : si restriction quant au nombre d'élèves par groupe).

E SCÉNARIO 100 % ÉCOLE M SCÉNARIO 100 % MAISON H SCÉNARIO HYBRIDE	Mode	Outils
ORGANISATION		
Publication des périodes de consultation et de récupération	E M H	 Studydrive
Publication des rendez-vous virtuels Les rendez-vous virtuels sont les cours synchrones	M	 Studydrive
Publication du plan de travail du cycle de 9 jours	E M H	 Studydrive
Publication des évaluations	E M H	 Studydrive
ACCOMPAGNEMENT		
Consultation et récupération	E M	présence 
PÉDAGOGIE		
Cours asynchrones	M H	 
Cours synchrones	M	
RESSOURCES		
Partage des contenus variés (documents, sites Web, vidéo, etc.)	E M H	 
ÉVALUATION / RÉTROACTION / DEVOIRS		
Recueil de traces d'apprentissage <i>Vous pouvez inclure des grilles d'évaluation dans Teams et dans Moodle</i>	E M H	 
Rétroaction orale, écrite et vidéo	E M H	 
Outils d'évaluation	E M H	